

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate


Éthique nautique et utilisation respectueuse de nos plans d'eau!

Causapscal, 21 juillet 2016 - Dans les lacs et rivières, il arrive parfois des situations dangereuses, dans le non respect de tous les utilisateurs. Par exemple, il y a des journées chaudes où la proximité d'un bateau avec un moteur hors-bord a pratiquement fait chavirer un kayak dans lequel se promenait tranquillement un père avec sa petite fille de 2 ans, ou encore un nageur ayant eu une frousse par la proximité et la vitesse d'embarcations nautiques près des berges. Un code d'éthique nautique permet, au delà des lois et règlements, de profiter des lacs et rivières tout en respectant le milieu et les autres utilisateurs. L'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) souhaite rappeler quelques notions de bonne utilisation des plans d'eau (lacs et rivières), en respect avec les autres vacanciers, mais également avec la faune et la flore aquatique. La marina de Val-Brillant possède d'ailleurs son propre code de vie des utilisateurs comprenant, entre autres, des sections sur le respect et la solidarité entre les utilisateurs ainsi que sur la vitesse de navigation.

Deux zones du bassin versant présentent une problématique plus évidente de conflit d'usage. La première est située au niveau de l'embouchure du lac Matapédia vers la rivière Matapédia (connu localement pour le secteur de la passe et du Quatre-Vent). La présence des hors-bord est plus grande qu'auparavant sur ces plans d'eau, ceux-ci provenant principalement du débarcadère du camping d'Amqui et des riverains du secteur de La Passe. La deuxième zone est la rivière Restigouche où des embarcations à moteur côtoient des canotiers et des pêcheurs. Plusieurs situations de conduite imprudente et de croisement avec des embarcations non-motorisées peuvent mener à des chavirements et des conditions non sécuritaires nautiques dans ces deux zones. Heureusement, il n'y a pas eu pour le moment d'accidents graves. Un code d'éthique nautique serait donc approprié afin de limiter ces incidents, et voici quelques recommandations à suivre pouvant se retrouver dans un code d'éthique nautique:

Réduisons la vitesse des embarcations;

Une vitesse adéquate est importante pour assurer la sécurité des passagers et des autres utilisateurs du plan d'eau, mais également pour limiter l'impact sur l'environnement. En adoptant une vitesse raisonnable, nous limitons les vagues, et également l'érosion des berges. Lors de l'utilisation de votre embarcation, il est important; de naviguer à faible vitesse (moins de 10 km/h) lorsque vous êtes à moins de 30 mètres de la rive, de réduire la vitesse dans les baies et d'éteindre le moteur lorsque l'embarcation navigue dans un secteur peu profond (moins de 1 mètre). De plus, il est important de manoeuvrer votre embarcation de façon à respecter les autres usagers et l'environnement (attentions aux vagues, chavirements, etc). Les activités



165, rue St-Luc
Causapscal, Québec, G0J 1J0
☎418 756-6115, #7014,#7013
• 418 629-3119

direction@matapediarestigouche.org
www.matapediarestigouche.org

nautiques impliquant des moto marines et de plus gros bateaux rapides doivent se faire dans des secteurs d'eau profonde.

La bonne conduite;

Le respect des autres utilisateurs implique un ensemble de bonnes pratiques dont tous doivent tenir compte. À bord de votre embarcation à moteur, circulez le plus loin possible des baigneurs, des pêcheurs et des autres embarcations non motorisées; assurez vous que votre embarcation soit en bon état et qu'elle contient le matériel de sécurité nécessaire, et respectez les règles de sécurité nautique.

Préservons la qualité de l'eau:

Afin de protéger les écosystèmes, il est important de maintenir une bonne qualité de l'eau. Portez une attention particulière à la conformité de vos réservoirs d'eaux usées et disposez adéquatement de son contenu, évitez tout débordement lors du remplissage de votre réservoir à essence, jetez vos déchets aux endroits dédiés à ceux-ci, et non pas dans l'eau ni aux abords du lac ou de la rivière, évitez les savons et les produits contenant des phosphates, descendez de votre embarcation dans un endroit approprié où seulement la remorque doit entrer en contact avec l'eau et non votre véhicule. De plus, inspectez et/ou lavez votre embarcation avant la mise à l'eau et loin des cours d'eau afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques aquatiques envahissantes.

Diminuons le bruit;

Le bruit, tel que celui produit par les moteurs et les systèmes d'avertissement des embarcations (sirène, klaxons), peut représenter une source de pollution (pollution sonore) pouvant nuire à la quiétude des vacanciers. Gardez en tête de diminuer le bruit au minimum, en privilégiant les moteurs silencieux ou électriques, en maintenant le volume de votre radio à une faible intensité et utilisez vos systèmes d'avertissement seulement en situation d'urgence.

Un code d'éthique ne remplace pas les lois et règlements reliés aux embarcations et à la sécurité nautique, mais il est conçu pour que tous aient des comportements en harmonie avec l'environnement et les autres usagers des lacs et rivières.

Nos lacs et rivières débordent de richesses naturelles; profitons-en, mais dans le respect!

-30-

Michèle Pelletier-Rousseau
Communication et logistique
Mireille Chalifour
Personne ressource
Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche

165, rue St-Luc
Causapscal, Québec, G0J 1J0
☎418 756-6115, #7014,#7013
• 418 629-3119
direction@matapediarestigouche.org
www.matapediarestigouche.org